Image not found or type unknown

Contrat de professionnalisation

Par **marjo**, le **14/12/2011** à **09:20**

Bonjour,
je voudrai savoir la rémunération d'un jeune de -25ans en contrat de professionnalisation.il n'a pas de diplome.est ce qu'il touche 975€ nets ou bien la dessus il faut enlever les cotisations?merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés